



Yacht Club du Rhône
Association loi de 1901 fondée en 1935

ÉCOLE DE SPORT

PROTOCOLE SANITAIRE

Avec la reprise des activités du Yacht Club Du Rhône, nous allons tout naturellement reprendre les entrainements de nos jeunes coureurs les Samedi après-midi de 14h30 à 17h00 dès que la navigation sera autorisée (nous vous tiendrons informé de la date).

Cette reprise, dans le respect des contraintes sanitaires en vigueur s'accompagnera de modifications importantes et **Obligatoires** pour la sécurité de tous. Une charte est élaborée, elle devra être validée et signée par les coureurs et leurs représentant légaux.

LES RÈGLES :

- Les coureurs arrivent directement en tenue de voile.
- Ils doivent impérativement se laver les mains à leur arrivée.
- Les parents ou accompagnateurs ne sont pas autorisés à aider et approcher leurs enfants dès que celui-ci aura été remis à l'encadrant. (les accompagnateurs non adhérents doivent quitter la base et revenir les chercher en fin de séance)
- Un gilet de sauvetage (pour ceux qui n'en possèdent pas) leur est attribué pour la saison, désinfecté et stocké par l'entraîneur à chaque fin de séance.
- Un bateau complet (voile, dérive, safran, écoute) est attribué à la saison à chaque coureur, désinfecté et stocké par l'entraîneur à la fin de chaque séance.
- Le matériel est remis au coureur par l'entraîneur, en aucun cas un coureur ne peut toucher le bateau ou l'équipement d'un de ses camarades.
- Les aides sont effectuées par l'entraîneur (gréer, mise à l'eau, etc..)
- Une distance minimum de 2 mètres entre coureur doit être tenue.
- Pas de sortie au-delà de 20 nœuds de vent pour éviter les dessalages et se retrouver à plusieurs dans le bateau de sécurité (des ateliers à terre seront proposés)
- A la fin de la séance les coureurs peuvent (si besoin) se changer dans la pelouse uniquement (les vestiaires étant condamnés), et le matériel de navigation remis à l'entraîneur.
- Chaque déplacement seul sur la base ne peut être fait sans accord de l'encadrant,
- Les wc sont utilisables exclusivement sur demande. le coureur procédera à la désinfection des parties touchées par des lingettes ou tout autre moyen fourni à cet effet.

Les conditions de navigation sur l'eau seront expliquées aux coureurs sur place.

Nous savons bien que ces conditions sont assez contraignantes mais il en va de la santé de tous, et cela ne nous empêchera pas de nous retrouver et de nous faire plaisir au gré du vent.

Olivier Monté
Président du Yacht Club du Rhône